



MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

Objet du marché :

COMPLEXE INTERCOMMUNAL SPORTIF ET CULTUREL

APPEL D'OFFRE OUVERT

En application du Code de la Commande Publique 2019

ACTE D'ENGAGEMENT

AVENANT

N°4

Lot n° : 10	Intitulé : ELECTRICITE
-------------	------------------------

TITULAIRE du MARCHE

SPIE INDUSTRIE&TERTIAIRE

4 avenue Jean Jaurès

69551 FEYZIN

DATE DE NOTIFICATION DU MARCHE INITIAL : 13 mars 2020

JANVIER 2025

Article 1 – Identification du pouvoir adjudicateur

COMMUNE DE REIGNIER-ESERY
197, Grande Rue
74 930 – REIGNIER-ESERY
Tél : 04 50 43 40 03 - E-mail : secretariatmairie@reignier-esery.com
Personne habilitée à signer le marché : **Le Maire**

Article 2 – Identification du titulaire du marché public

SPIE INDUSTRIE&TERTIAIRE
4 avenue Jean Jaurès
69551 FEYZIN

Article 3 – Objet du marché initial

Le marché initial est un marché de travaux portant sur l'opération ci-dessous :

COMPLEXE INTERCOMMUNAL SPORTIF ET CULTUREL

Lot n° : 10	Intitulé : ELECTRICITE
-------------	------------------------

Article 4 – Rappel du montant du marché initial et des précédents avenants

Le montant du marché et de ses précédents avenants est de :

Montant HT : 563 000 €HT
TVA (20%) : 112 600 €
Montant TTC : 675 600 € TTC

Montant du marché :	563 000 €HT	Initial
	563 000 €HT	Après avenant n°1
	570 329,48 € HT	Après avenant n°2
	693 111,67 €HT	Après avenant n°3

Article 5 – Objet de l'avenant n°4

L'avenant n°4 a pour objet de prendre en compte l'évolution de la réglementation de la Fédération Française de Tennis de juin 2023, modifiant la trame de relevés des mesures d'éclairage. On passe de 15 mesures à 24 mesures, avec notamment les 3 points supplémentaires en fond de cours de chaque côté.

Le montant proposé par le titulaire s'élève à 34 482,03 € HT.

Ces travaux relèvent en totalité de la maîtrise d'ouvrage de la communauté de communes Arve et Salève.

Les autres dispositions du marché restent inchangées.

Article 6 – Montant et incidence financière de l'avenant n°4

	Montant € HT	TVA 20%	Montant € TTC
Plus-value	34 482,03	6 896,41	41 378,44
Moins-values			

Montant de l'avenant n°4	+ 34 482,03	6 896,41	+41 378,44
Evolution du montant du marché	+6,12%		
Variation cumulée du marché	+ 29,23 %		

Article 7 – Nouveau montant du marché après avenant n°4

	Montant € HT	TVA 20%	Montant € TTC
Montant du marché suite avenant n°3	693 111,67	138 622,33	831 734,01
Montant de l'avenant n°4	34 482,03	6 896,41	41 378,44

Nouveau montant du marché	727 593,70	145 518,74	873 112,44
----------------------------------	-------------------	-------------------	-------------------

Article 8 – Base légale de l'avenant n°4

Le présent avenant est conclu conformément aux dispositions du code de la commande publique notamment des articles L.2194-3, R2194-2, R. 2194-3

Article 9 – Modification du délai de fin de réalisation des travaux

Sans objet.

Article 10 – Annexes à l'avenant n°4

Les documents suivants sont annexés au présent avenant : FTM 10-04



Article 11 – Signature du titulaire du marché

A

le

Nom, Prénom

Signature & Cachet

Décision du Maître d'ouvrage

Le présent avenant est accepté

Fait à REIGNIER-ESERY, le

Autorisé par délibération du

Notifié à l'entreprise titulaire le